

COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS

Bulletin
municipal

Printemps / été 2023 n ° 70





“ LE MOT DU MAIRE

Cette étape de mi-mandat est l'occasion de faire un bilan des travaux accomplis depuis 3 ans avec en toile de fond un contexte très particulier : au tout début, la pandémie et son confinement, puis la hausse du prix des matériaux et de l'énergie.

Nous sommes cependant satisfaits des travaux qui ont pu être menés ces 3 premières années :

- La rénovation thermique complète des 2 logements de Mouzens et la création d'une aire de jeux à proximité du centre de loisirs ; un vrai plus pour nos enfants et adolescents.

- L'adressage, indispensable pour faciliter l'intervention des secours, pour les livreurs et les touristes.

- La construction, en prolongement de la salle des fêtes, d'un local pour le stockage des tables et des bancs et garer un véhicule.

- L'aboutissement, en 2021, du remplacement de la prise d'eau d'irrigation en rivière. Un chantier « hors normes » et très complexe car réalisé en milieu aquatique.

- L'achèvement des travaux de création, de renouvellement et d'effacement de tous les réseaux dans le hameau de Lanceplaine. Le réseau d'assainissement collectif est également en place. Cette opération, financée par la communauté de communes, a pu être coordonnée avec les travaux communaux : effacement des réseaux électriques, de l'éclairage public, des réseaux télécom et renouvellement de toutes les canalisations d'eau potable.

- Modernisation du parc d'éclairage public :
En remplaçant les ampoules énergivores par des ampoules à LED,
En supprimant certains candélabres qui n'éclairaient que les arbres ou les étoiles,
En réduisant l'amplitude horaire de fonctionnement.

- L'acquisition, le 26 avril 2023, d'un bâtiment au n° 3 route de Siorac, va nous permettre de créer une maison d'assistantes maternelles. Les deux professionnelles qui ont sollicité leur agrément pourront accueillir 8 enfants. Les travaux vont débuter cette année pour une ouverture possible à la rentrée 2024.

De plus, nous attendons la concrétisation de l'achat des terrains attenants, d'une surface de 20 000 m² et comprenant des bâtiments agricoles dont l'un pourrait être aménagé en centre polyvalent avec salles pour les associations et les services.

Actuellement non constructible, cet espace possède un fort potentiel de développement qui permettrait, à terme, sur la partie nord, la création d'une dizaine de logements de taille variée, du T1 au T4. Le côté sud pourrait être consacré à l'aménagement d'une zone avec activités commerciales ou de petit artisanat.

- Pour remédier au manque cruel de terrains constructibles à vendre, une parcelle de 5800 m², au lieu-dit Les Bretoux, est en cours d'acquisition. Il y sera aménagé quelques lots qui pourront être rapidement mis en vente. Un accès sera conservé pour les terrains situés à l'ouest de la mairie.



Parmi nos projets à venir, nous envisageons pour 2023 et 2024 :

- La réfection de l'intérieur de l'agence postale communale. Les travaux seront réalisés en régie et financés en partie par la Poste. Le guichet sera donc fermé tout le mois de juillet.
- L'aménagement paysagé avec parking, côté sud de la salle des fêtes du Coux.
- En 2024, devrait débuter la construction du réseau de collecte des eaux usées du bourg de Mouzens. A cet effet, la communauté de communes va faire l'acquisition du terrain nécessaire à l'implantation d'un épandage en lits de roseaux.
- Le gros chantier qui risque de perturber la vie du bourg sera le renouvellement des canalisations d'eau potable. La première tranche, qui doit débuter début juin, concerne la route de Saint-Georges entre la Croix Saint Martin et le haut du bourg. En juillet, les travaux se poursuivront sur le chemin du Bru. Après une pose estivale, ils reprendront en septembre, du Petit Salon (salon de coiffure) en direction de l'agence postale communale.

En 2024, la 2ème tranche traitera la canalisation de la route de Siorac, à partir de la place des Croquants. A la fin de ces travaux, nous entreprendrons la réfection des trottoirs avec pose de dispositifs de sécurité afin de ralentir les véhicules. Des aménagements complémentaires seront implantés tout le long de la traverse.

Vous l'aurez donc remarqué, nous avons prévu, dans les mois à venir, d'investir en priorité dans du foncier, bâti ou non bâti.

La fermeture récente de la boulangerie nous conforte en effet dans l'idée qu'il est nécessaire de posséder des bâtiments ou des locaux appropriés pour favoriser l'installation de commerçants.

Si une opportunité se présente et après une étude financière, nous n'hésiterons pas à faire d'autres acquisitions.

Le développement économique reste au cœur de nos objectifs, que ce soit celui des entreprises existantes ou des nouvelles en recherche de terrains.

Le manque d'espace pour accueillir ces activités est cependant un frein. Afin d'y remédier, nous espérons qu'une nouvelle zone artisanale pourra être prévue au prochain zonage du plan local d'urbanisme intercommunautaire.

Tout ceci n'est que le début d'une grande réflexion qui a été lancée en 2021 en lien avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Cette étude induit à court et moyen terme une vision globale de l'articulation du centre bourg et les différents équipements et espaces publics à valoriser ou à créer.

Je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication à mes côtés qui nous permettra de mener à bien tous ces projets.

Jean-Louis Chazelas

SOMMAIRE

5. Dans le rétro

Les finances locales
Café entreprises
Irrigation
Recensement de la population
Un centenaire au Coux



8. Actualité

Nouveau personnel à la mairie
Travaux à l'agence postale communale
La mairie vous informe
Chiens errants
Pont de Vic
Cave du Coux



11. Education, culture, festività & sport

Ecole Maxime Bouffard
Les associations du village

- comité des fêtes
- tennis club
- patrimoine
- générations mouvement
- FNACA
- sport
- groupement de chasse

Histoire du tricot
Le tabac, culture d'autrefois



HOMMAGE

J'ai une pensée attristée pour Jean-Marc MANET qui nous a quittés ce printemps, trop jeune et trop tôt.

Jean-Marc a passé 25 ans de sa vie active à travailler pour notre commune.

Nous garderons le souvenir d'un homme au service des autres, d'une gentillesse inébranlable, d'une générosité sans faille.

Le conseil municipal et ses collègues gardent en mémoire sa serviabilité et sa bonne humeur à toute épreuve.

Jean-Louis Chazelas

LES FINANCES LOCALES

TAUX D'IMPOSITION

Les bases fiscales de l'Etat augmentant (indexées sur le niveau d'inflation soit 7,1 %), le conseil municipal a décidé de maintenir les taux communaux de 2022.

Cependant, dans la continuité de la politique du lissage des taux des communes historiques (débuté en 2017 et pour 11 années), les taux des taxes directes locales seront à la hausse pour le secteur fiscal de Coux et Bigaroque et à la baisse pour le secteur fiscal de Mouzens

A partir de 2028, les taux seront identiques sur tout le territoire de Coux et Bigaroque-Mouzens.

Compte tenu d'une part de cette procédure d'harmonisation et d'autre part, de la hausse des bases fiscales, les taux qui figureront sur les avis d'imposition 2023 des contribuables de Coux et Bigaroque et de Mouzens seront les suivants :

	COUX ET BIGAROQUE		MOUZENS	
	2022	2023	2022	2023
Taxe foncière bâti	33,38 %	33,42 %	34,13 %	33,95 %
Taxe foncière non bâti	43,78 %	44,43 %	54,47 %	52,07 %
CFE	12,95 %	12,93 %	14,32 %	13,90 %
TH		7,41 %		8,81 %

LES FINANCES LOCALES

Par délibération en date du 6 mars 2023, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de l'année 2022.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis, pour approbation, au conseil municipal.

Les opérations d'ordre sont des opérations sans encaissement ni décaissement (ex : amortissements).

Les restes à réaliser concernent les travaux engagés au cours de l'année 2022 (marchés contractés, devis signés) en cours de réalisation ou en attente de livraison à la date du 15 décembre 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		98 035 18	264 732,44	
Opérations de l'exercice	745 071, 44	1 055 843,62	241 135,55	428 107,14
TOTAUX	745 071, 44	1 153 878,80	505 867,99	428 107,14
Résultat de clôture		408 807,36	77 760,85	
Restes à réaliser			98,00	

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET IRRIGATION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		141 533,92	25 970,20	
Opérations de l'exercice	134 703,00	151 734,28	33 741,90	64 249,00
TOTAUX	134 703,00	293 268,20	59 712,10	64 249,00
Résultat de clôture		158 565,20		4 536,90
Restes à réaliser				

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET AEP	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		280 393,25		143 857,90
Opérations de l'exercice	127 019,59	206 596,83	151 366,87	42 379,00
TOTAUX	127 019,59	486 990,08	151 366,87	186 236,90
Résultat de clôture		359 970,49		34 870,03
Restes à réaliser			300 000,00	

CAFÉ ENTREPRISES



La communauté de communes propose des rendez-vous réguliers pour mettre en réseau les entreprises du territoire, créer des opportunités d'affaires et encourager toutes les initiatives de développement économique.

Le premier "café entreprises ComCom" de l'année a eu lieu à la salle des fêtes du Coux le 23 janvier dernier.

Plus de 70 participants ont répondu présent, tous ravis de se retrouver ou de faire connaissance et d'échanger leurs cartes de visites.

Plus d'infos : contact@ccvdfb.fr - 05 53 28 66 00

IRRIGATION

Vous bénéficiez du service irrigation de la commune : le règlement intérieur a été actualisé. Il a pour objet de définir les conditions et modalités suivant lesquelles est accordé l'usage de l'eau. Il rappelle également les obligations de l'abonné.

Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la commune : couxetbigaroque-mouzens.fr (votre mairie - les services - règlement irrigation)

Il est également possible de le consulter ou d'en obtenir une copie au secrétariat de la mairie.

RECENSEMENT POPULATION

Ce début d'année 2023 a été marqué par le recensement de la population. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez accordé à nos 4 agents recenseurs et ainsi que pour votre participation.

Initié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et réalisé par les communes, le recensement permet ainsi d'établir la population officielle de chaque commune et de savoir combien de personnes vivent en France.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Nous avons comptabilisé 1 230 habitants. Les chiffres officiels seront à retrouver prochainement.

UN CENTENAIRE AU COUX !

Le jeudi 13 avril, M. Keimpe WIJMA a fêté son anniversaire... et pas n'importe lequel... 100 ans ! Originaire des Pays-Bas, M. WIJMA habite la commune depuis plus de 40 ans.

Quant à la doyenne de la commune, il s'agit de Mme Clémence MARY, qui a célébré ses 100 ans en octobre dernier.



*M. WIJMA entouré de ses enfants
et de M. le maire*

NOUVEAU PERSONNEL A LA MAIRIE

Certains ont d'ores et déjà pu le constater, deux nouvelles secrétaires ont fait leur entrée au service administratif.

Ces changements sont intervenus d'une part en prévision du départ à la retraite de Sylvie DEGUILHEM et d'autre part suite à la décision de Cécile AVEZOU de prendre une disponibilité.

En novembre 2022, nous avons ainsi recruté Julia ROCHE, fraîchement diplômée de deux masters, l'un avec mention gestion des territoires et développement local et le second en management des collectivités locales. Julia a donc été immédiatement chargée, entre autres, de la gestion des autorisations d'occupation des sols (dont les dossiers d'urbanisme).

Plus récemment, le 1er avril 2023, Hélène GINARD est venue compléter l'équipe. Vous serez amenés à la rencontrer à l'accueil de la mairie et occasionnellement à l'agence postale où elle assurera les remplacements.

Hélène et Julia travailleront aux côtés de Stéphanie VERGNOLLE, recrutée en septembre 2017 sur le poste de l'ancienne commune de Mouzens (15 heures par semaine) et qui assure principalement l'exécution des opérations financières.



Stéphanie
Hélène & Julia

Horaires d'ouverture mairie :

Lundi : 9 h - 12 h
Mardi : 9 h - 12 h
Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h

La mairie est ouverte l'après midi sur rendez-vous
(05 53 31 61 07)

Du changement aussi à l'agence postale...

L'agence postale communale sera fermée pour rénovation en juillet.

Les travaux seront réalisés en régie par les services techniques municipaux. 50 % des frais d'achats du matériel seront remboursés par la Poste qui se charge également du remplacement du mobilier et de l'installation d'un îlot numérique à l'attention des usagers.

C'est dans ce nouvel espace d'accueil plus convivial et ergonomique, qu'Hélène vous accueillera début août et ceci dans l'attente du retour de Vanessa FAUQUET qui va réintégrer fin août ses fonctions. Pierre-Yves MIGNIOT, qui a bien voulu reprendre du service pendant le congé de maternité de Vanessa, pourra enfin profiter pleinement de sa retraite.

La poste se refait une beauté cet été !



L'agence postale communale sera fermée du 1^{er} au 31 juillet.

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de poste voisins : Saint Cyprien, Le Buisson et à l'agence postale communale de Siorac

Horaires d'ouverture agence postale communale :

Lundi : 9 h - 12 h
Mardi : 9 h - 12 h
Mercredi : fermée
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h
Samedi : 9 h - 12 h

LA MAIRIE VOUS INFORME

Certificat d'adressage

Suite à la dénomination des rues, pensez à mettre à jour votre nouvelle adresse auprès de vos fournisseurs afin de bénéficier de justificatifs de domicile.

Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.



Nous avons 3 défibrillateurs en accès libre :

- Mairie (hall d'entrée)
- Salle des fêtes du Coux
- Ancienne mairie de Mouzens (porche)



Si vous êtes intéressés pour participer à des formations premiers secours ou à l'utilisation du défibrillateur, vous pouvez vous manifester auprès de la mairie.

Bibliothèque

Par délibération du 3 mars 2023, le conseil municipal a voté la gratuité de l'accès aux ouvrages de la bibliothèque.

Horaires d'ouverture bibliothèque :

Lundi de 14 h à 16 h
Mercredi de 10 h 30 à 12 h 30
Jeudi de 15 h 30 à 17 h 30

Au mois d'août, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi. Les horaires habituels reprendront dès la rentrée, avec des nouveautés !

Appel aux bonnes volontés

En prévision d'octobre rose, nous lançons un appel aux bonnes volontés pour fabriquer des fleurs.

On vous donne rendez-vous les mardis et jeudis après midi au centre social et culturel (face à la mairie), dès le 1er septembre.

Recherche bénévoles calendrier

Jean-Claude AVEZOU a souhaité mettre fin à son rôle de coordinateur du calendrier éco-citoyen. Nous le remercions pour son implication durant ces onze années.

De fait, toute personne désireuse de rejoindre l'équipe calendrier peut se manifester auprès du secrétariat de mairie.

Don du sang

Jeudi 20 avril (Le Bugue)
Mercredi 7 juin (St Cyprien)
Mardi 11 juillet (le Buisson)
Mercredi 2 août (St Cyprien)
Jeudi 12 octobre (Le Bugue)
Mercredi 8 novembre (St Cyprien)
Jeudi 14 décembre (Le Bugue)



La fibre est là !

Les travaux de raccordement de la fibre optique étant terminés, la quasi totalité de la commune est éligible (excepté le secteur Bigaroque et les Bories).

Vous pouvez tester votre éligibilité sur : www.nathd.fr. Vous devez ensuite contacter l'opérateur de votre choix et souscrire à un abonnement "fibre".

Si vous rencontrez des difficultés de raccordement, vous pouvez contacter le service d'assistance téléphonique NATHD, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h, au 0 806 806 006 (service gratuit + prix d'un appel).

CHIENS ERRANTS

Face à l'augmentation d'incidents causés par des chiens errants, la commune est contrainte de prendre des dispositions.

Il n'est pas acceptable, même à la campagne, d'être importuné par des chiens non tenus en laisse ou non maîtrisés par leur maître.

Un rappel à la loi s'impose. Tout d'abord, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, "en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres".

Avis aux propriétaires de chiens : merci de prendre les dispositions nécessaires pour éviter la divagation de votre animal.

La loi consacrée à ces chiens errants (6 janvier 1999) dispose que *la gestion des chiens et chats errants est du ressort des maires. Ces derniers, ont autorité pour saisir les animaux et les conduire dans une fourrière compétente.*

"A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés au lieu de dépôt désigné, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est alors considéré comme abandonné.

Il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer selon plusieurs modalités : le garder en fourrière, le céder à des fondations ou associations de protection des animaux ou le faire euthanasier".

Société Protectrice des Animaux (SPA)
Route de Saint Alvère - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 27 26 67

PONT DE VIC

Le Pont de Vic, ouvrage départemental construit en 1890 et long de 150 m, permet à la RD51E2 de franchir la Dordogne sur la commune du Buisson de Cadouin.

L'étude menée par GETEC conclut au fait que les parties de chaussée en encorbellement et les trottoirs, ne sont pas aptes à supporter des tonnages supérieurs respectivement à 19 T et à 6 T.

La partie centrale de la chaussée ne présente pas de problème.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité du pont, des déviations vont être mises en place par la RD 703 pour les véhicules supérieurs à 19T.

Parallèlement, des études de confortement seront menées par le Département.

CAVE DU COUX



Changement de propriétaire à la Cave du Coux !

Après plus de 30 ans, Gabriel et Tizzy BREEN ont décidé de transmettre La cave du Coux à la nouvelle propriétaire, Beate WEBER. Originnaire d'Allemagne mais arrivant de Bourgogne, Beate parle français, anglais et allemand. La cave du Coux s'internationalise encore plus !

Beate WEBER continue de travailler avec les mêmes fournisseurs, mais elle a aussi élargi sa gamme, notamment avec deux vigneronns du nord de la Bourgogne.



Les horaires d'ouverture pour (re)découvrir les vins habituels et les nouveautés :

Lundi et Mardi : fermé
Mercredi - Samedi : 09:30-12:30 / 15:30-18:30
Dimanche : 09:30 à 12:30

ECOLE MAXIME BOUFFARD

La fin de l'année scolaire approchant déjà à grands pas, c'est l'occasion de revenir sur les divers projets en cours du côté de l'école Maxime Bouffard :

- **Sortie d'école avant Noël** : les 3 classes ont partagé une sortie toute la journée à Sarlat, avec au programme : séance de cinéma suivie d'un pique-nique, et enfin, patinage à la patinoire du marché de Noël.

- **École et cinéma (CE1/CE2)** : 3 sorties étaient au programme au Cinéma Lux, au Buisson de Cadouin, en novembre, janvier et mars.

- **Sorties pédestres et découverte d'une bergerie locale** : les 3 classes ont accompli des randonnées en décembre et avril sur la commune et également le 2 février pour se rendre dans une bergerie à l'invitation de Monsieur et Madame Bourgès, que nous remercions pour leur accueil plus que chaleureux dans leur ferme. Les enfants ont pu apprécier et comprendre l'élevage des ovins et visiter la bergerie, prendre – pour ceux qui le souhaitent – un agneau dans les bras ou encore nourrir le cheptel de foin. Des porcins adultes ont pu aussi être observés (mais sans être pris dans les bras des enfants cette fois !).

Un goûter de crêpes – journée de chandeleur oblige – a eu lieu sur la terrasse du domicile. Un superbe après-midi qui a enchanté tous les participants !

- **Le potager de l'école se développe** : les enfants ont récolté des salades consommées ensuite à la cantine, des petits pois, des herbes aromatiques et des fruits ont été semés dans les 8 carrés du potager pédagogique. Les plants de fraisiers sont déjà fleurs.

- **Sortie au CFA de Périgueux** : Mme Puigsech a encadré les élèves de CM2 dans le cadre d'un projet artistique ayant pour thème les poissons de la Dordogne. Il s'agira de préparer un mur au niveau de la plage du Coux afin que nos CM2 puissent y peindre des poissons sur une fresque.

- **Bibliothèque municipale de Coux et Bigaroque-Mouzens** : chaque classe continue de se rendre une fois par mois à la bibliothèque municipale où les accueillent les bénévoles ; des lectures y sont offertes aux élèves, des moments de lecture libres et des emprunts d'ouvrages s'y font régulièrement.

- **Liaison école / collège** : le mardi 23 mai, les élèves de CM2 participent aux Olympiades, organisées par le Collège de Saint-Cyprien : les CM2 du Coux ainsi que ceux des autres écoles du secteur y accompliront diverses performances sportives : saut de haies, sprint, relais mixtes...

Enfin, en juin, les CM2 participeront à « ECO-LANTHA », un projet pédagogique sous forme d'ateliers en lien avec l'écologie. Nos élèves seront encadrés et aidés par des collégiens.

- **Voyage scolaire en Auvergne (CM1/CM2)** : point d'orgue de l'année scolaire, le voyage tant attendu par les deux classes après trois années blanches a eu lieu du 2 au 5 mai. Nous en reparlerons...

• **En commun (RPI Siorac en Périgord / Coux et Bigaroque-Mouzens)** :

- **Projet théâtre** : encadré par Myriam Laribi, cet atelier a permis aux élèves de travailler sur les arts, sous toutes ses formes, et de préparer ainsi un beau spectacle de théâtre, lors de la fête de fin d'année, le samedi 23 juin à la Salle des fêtes de Siorac.

Julien Regnier, directeur



Visite de la bergerie de M. et Mme Bourgès

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

COMITÉ DES FÊTES

Carnaval

Le comité des fêtes a organisé son premier carnaval du village animé par DJ Gotier. Agriculteurs, enfants, parents, ont défilé dans le bourg accompagnés de 3 remorques et des miss. Les enfants de l'école y ont également participé. Nous adressons nos remerciements aux bénévoles pour la confection des fleurs et pour leur soutien, ainsi qu'aux commerçants.

Fête votive

C'est toujours avec un grand plaisir que nous avons organisé le week-end de la fête votive et accueilli les forains, toujours au rendez-vous. Nous remercions la municipalité, les commerçants, les habitants, sans qui la fête ne serait pas possible.

Christophe Leger, président



AGENDA

21 juin : fête de la musique. Marché gourmand suivi d'une grande animation.

9 juillet : vide grenier en partenariat avec le club des aînés (générations mouvement) .

28 juillet : cinéma en plein air avec food truck et autres stands.

12 août : fête locale de Mouzens avec repas traiteur et animation Disco Mobil de la Nuit.

26 août : soirée guinguette à la plage avec stands, food truck, animé par Fred Music.

31 octobre : animation halloween

31 décembre : soirée du réveillon avec Duo Ben et Nat

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

TENNIS CLUB



Notre école de tennis a repris le 3 septembre 2022 pour la nouvelle saison de tennis avec 38 enfants (ils étaient 25 lors de la saison précédente). Pour certains de nos petites joueuses et petits joueurs c'est l'année des premiers matchs en compétition.

Le vendredi 14 avril 2023 une rencontre jeune 11/18 ans s'est déroulée au Coux avec la victoire d'Andoni Carrard (au centre), bravo à lui !



Le Tennis Club tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à son calendrier 2023, artisans, commerçants et donateurs, c'est un grand soutien pour notre école de tennis.

Le tournoi officiel 2023 du Coux se déroulera du 28 juin au 09 juillet 2023, le public est le bienvenu.

Mail : tccouvois@gmail.com ou vous pouvez laisser un message au 05 53 29 14 16.

Le bureau

PATRIMOINE

Le 25 mars, 7 membres de l'association "connaissance et conservation du patrimoine de Coux et Bigaroque-Mouzens" ont participé au nettoyage de la fontaine et du lavoir de St Georges, leur permettant ainsi de retrouver leur éclat

La fontaine publique des Combels à, quant à elle, été nettoyée par les employés municipaux.

Enfin, nous remercions les bénévoles de l'association "Grappe de Cyrano" pour l'ouverture de trois chemins ruraux en mars dernier.

10 juin : Balade des Fontaines

L'association "conservation et connaissance du patrimoine de Coux et Bigaroque-Mouzens" organise une balade des fontaines. Commentée par Monique Audivert, venez découvrir les fontaines et lavoirs de la commune à travers une balade d'une dizaine de kilomètres. Un apéritif gourmand vous sera proposé en milieu de parcours.

Départ à 9 h devant le centre culturel.

Participation : 8 euros.

Réservation : 06 78 46 32 79 (Thierry Timonet)



Les membres de l'association "connaissance et conservation du patrimoine de Coux et Bigaroque-Mouzens" à l'œuvre pour le nettoyage de la fontaine et du lavoir de Saint Georges

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

GENERATIONS MOUVEMENT

« Nouvelles Générations Mouvement » du Coux est toujours en mouvement !

Les jeux du jeudi continuent (belote, scrabble et autres). 4 joueurs ont participé à la belote départementale du 30 mars.

Nous avons formé un groupe de « petites marches » le vendredi après-midi. « En mouvement ! » je vous dis ! C'est bon pour la santé et recommandé par les médecins. Rejoignez-nous !

Nous avons eu de la place pour danser le 12 février dernier ! L'ambiance fût tellement joyeuse et chaleureuse que nous referons appel à Serge Tinelli et son orchestre le samedi 21 octobre pour un repas dansant.

Le 1^{er} juin, nous organisons une journée en Lot et Garonne avec une découverte de Tournon d'Agenais, suivie d'une visite de fabrique de pruneaux, repas gourmand et promenade en bateau sur le Lot.

Le 9 juillet, en commun avec le comité des fêtes, nous organiserons un vide grenier.

Début juillet, nous organisons une soirée moules-frites à Port d'Envaux.

Le 17 septembre, nous irons déjeuner à Domme et nous ferons une visite de la grotte pour ceux qui ne connaissent pas.

Nous comptons sur vous pour nous aider à mener à bien nos projets, les nouveaux étant les bienvenus !

Contacts :

- Yolande ou Christian Lachal au 06 81 20 38 79
- Claudie ou Richard Estay au 06 88 56 22 55
- Eliette Cabanat au 06 13 49 05 17

Yolande Lachal, présidente

FNACA

L'action de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA) est pour nous une mémoire, un devoir et un hommage à nos 30 000 morts ou disparus ainsi qu'à nos 45 000 blessés ou traumatisés.

La date retenue pour la signature du cessez le feu en Algérie a été fixée au 19 mars 1962.

Nous avons retrouvé nos familles auxquelles nous avons été arrachés pour effectuer notre service militaire pour une durée de 24 à 30 mois. Cette époque nous rappelle la souffrance éprouvée loin de la France.

Chaque année les 19 mars, 8 mai et 11 novembre, nous continuons (malgré nos grands âges) à être présents aux cérémonies lors des commémorations : dépôts de gerbes, hommage du porte drapeau, aux combattants et disparus. Ces commémorations sont pour nous aussi un moment de recueillement et de soutien aux veuves.

Gilbert Seguy, président

SPORT

24 juin : Rugby cochon.

La 2^{ème} édition de la coupe du monde de rugby-cochon aura lieu près de la plage du Coux. Equipes de 5 personnes dont au moins une fille.

Les Croquants du Périgord noir vous attendent !
Programme :

- accueil des participants dès 9 h 30 avec un petit-déjeuner, début de la compétition
- Pause déjeuner avec marché gourmand
- Reprise de la compétition avec un lâcher de cochons.
- Repas gaulois avec sanglier à la broche

Les inscriptions sont ouvertes.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

AMICALE DES CHASSEURS ET PROPRIETAIRES DU COUX ET BIGAROCQUE-MOUZENS

Outre l'activité traditionnelle de chasse du gibier, nous menons également des actions parallèles : protection des cultures, pose de clôtures préventives, répression du braconnage, piégeage des nuisibles (organisés par un garde chasse particulier).

Cette année nous souhaitons faire partager notre passion à tous ceux qui ne connaissent pas ou peu la chasse. En ce sens les personnes désireuses de nous accompagner, avec ou sans permis de chasse, seront les bienvenues, le meilleur accueil leur sera réservé.

Infos : Denis Fortunel (06 88 58 86 66) ou Jean-Claude Besse (06 85 97 43 53).

Un repas de chasse vous sera proposé le 29 juillet afin que tout le monde puisse déguster les produits de notre activité cynégétique de l'année (infos à venir).

Le bureau est composé de : Laurent Lesvigne président d'honneur, Denis Fortunel président, Yannick Besse vice président, Jean-Claude Besse trésorier, Alain Delfaud trésorier adjoint, Pascal Maradène et Francis Andrieux secrétaires.

Les élections du bureau ont lieu tous les ans au mois de juillet. Tous les trois mois a lieu une réunion des adhérents afin de proposer des actions nouvelles au service de tous.

Le bureau

HISTOIRE DU TRICOT

Les bénévoles du club de tricot souhaitent vous partager l'histoire du tricot.

Au XVI^e siècle l'aiguille à tricoter était appelée « petite trique » ou tricot, d'où l'origine du mot tricoter. Mais si le nom de cet art est facilement datable, son origine l'est bien moins.

Voici la petite histoire du tricot, un art qui a su traverser les siècles.

L'origine du tricot est très obscure. En effet, il y a peu d'éléments pour dater avec précision l'invention de cet art. Cependant, d'après les historiens, les pièces les plus anciennes datent du IV^e et V^e siècle.

Des chaussettes tricotées, ainsi que des aiguilles à tricot en os ou en bronze et des bas-reliefs présentant des divinités en robes tricotées, ont été découverts dans des tombeaux coptes (chrétiens d'Égypte).

Dans le prochain bulletin, retrouvez un nouvel épisode qui abordera l'expansion du tricot en Europe.

Pour information le club tricot se réunit tous les mardis à 14 h 30 au centre social et culturel (face à la mairie).

Source : objets-de-legende.fr

Les dépôts de laine non utilisée sont les bienvenus !



"Le bonheur est dans le tricot"



Chaussettes coptes en laine, Égypte époque copte (5^e – 8^e s. ap. J.-C.), Musée Dobrée.

LE TABAC, CULTURE D'AUTREFOIS

C'est au mois de mars que commence la culture. La graine est semée en pépinière ou en semis flottants, le jeune plant émerge et se fortifie jusque vers la mi-mai où il sera transplanté au champ en rangs bien droits (la fierté du tabaculteur).

Il fallait être une nombreuse équipe pour accomplir ce travail. Venait ensuite le sarclage puis l'écimage (couper la pointe).

Au début de l'été le plant atteint une hauteur de 1,80 m, stade auquel commence la floraison, le paysan coupe celle-ci afin de permettre aux feuilles un développement maximal.

Les premières décolorations signalent que la récolte arrive à maturité courant août et qu'il faudra « le rentrer » (d'où prendre des jours pour certains citadins « pour rentrer le tabac »).

C'est une opération qui nécessitait de recourir une importante main d'œuvre, les enfants aussi étaient conviés à cette tâche.

Cela consistait à ramasser les pieds de tabac coupés et à les poser sur une charrette pour les apporter à la ferme où ils étaient déchargés afin de permettre à d'autres personnes d'attacher chaque pied à une ficelle qui montait se coincer en haut d'un rail tendu au faite du séchoir.

Commençait alors la période du séchage, en ventilant chaque jour par ouverture et fermetures des persiennes réparties le long du séchoir. C'était une attention permanente car de ce séchage dépendait la bonne qualité du tabac.

Après ce temps de séchage courant novembre, les pieds été descendus pour enlever les feuilles qui été triées d'une certaine façon en fonction des critères : basse-médiane-pointe.

Des ballots de plus de 100 kg étaient alors confectionnés pour chaque catégorie, ce travail terminé, arrivait le moment de la livraison à l'entrepôt des tabacs courant décembre-janvier.

Très consommatrice de main d'œuvre, la tabaculture assurait alors le maintien et le développement des petites exploitations, leur garantissant un revenu annuel qu'il fallait gérer tout au long de l'année. Aussi, on entendait souvent dire « je te paierai au tabac ».

Notre commune était un berceau de la tabaculture et la plus grosse productrice de tabac du Sarladais.

En 1909, 205 permis de culture avaient été délivrés. Seuls témoins de cette époque glorieuse aujourd'hui : les séchoirs.

Fin 2019, l'usine sarladaise France Tabac a fermé ses portes. Actuellement il reste deux tabaculteurs au Coux et Bigaroque-Mouzens.



Fleur de tabac

Séchage du tabac

